

Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)

Contexte

L'expansion du marché de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE) font partie des priorités politiques de la Commission de la CEDEAO. Pour répondre à la demande croissante de services énergétiques et atteindre l'objectif de l'accès universel aux services énergétiques modernes, il est urgent d'investir dans l'expansion et la modernisation de la production, de la transmission et de la distribution d'électricité.

En 2022, les 15 États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté la politique régionale pour la diffusion de l'hydrogène vert dans la région de la CEDEAO et la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO, y compris un plan d'action (2022 - 2030). Les cinq points d'action de la Stratégie Climat de la CEDEAO dans le secteur de l'énergie visent à établir un cadre pour les politiques nationales (par exemple, l'introduction de normes régionales, l'harmonisation des objectifs).

Un marché commun de l'électricité permet d'accroître les échanges transfrontaliers d'électricité. Cela permet d'améliorer la qualité de l'approvisionnement en énergie, de réduire les coûts et les risques d'investissement.

Malgré des améliorations significatives, les quantités d'électricité échangées par-delà les frontières sont encore faibles. Le secteur de l'énergie est insuffisamment équipé pour le commerce de l'électricité, et ce, pour diverses raisons : les sociétés d'électricité sont toujours confrontées à des déficits structurels et manquent de performance opérationnelle. Le potentiel des énergies renouvelables dans la région n'est pas pleinement exploité et le personnel n'est pas encore suffisamment qualifié pour participer activement au marché.

Les conditions préalables pour un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO font donc encore défaut tant au niveau régional que national (*problème central*).

Objectif

Le programme vise à améliorer les conditions-cadres institutionnelles, techniques, juridiques et réglementaires pour un marché régional de l'électricité respectueux du climat.

Approche

Les partenaires de mise en œuvre du ProMERC II sont les institutions de la CEDEAO dans le secteur de l'énergie : le Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), l'Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC), et le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CERECE).

Ces trois institutions ont un mandat politique important et sont bien ancrées dans la sous-région.

La durabilité est mise en avant dans la conception des résultats en collaboration avec les institutions partenaires et dans la diffusion de ces résultats, exclusivement par ces institutions. Des changements sont recherchés dans les stratégies, les politiques et les réglementations qui se perpétuent au-delà du terme du module. Les instruments, méthodes et informations élaborés avec le soutien du projet sont également diffusés par les partenaires du projet.

Intitulé du Programme	Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)
Mandaté par	Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Région	Région CEDEAO: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Togo
Organisme de tutelle	Commission de la CEDEAO
Durée	2022 – 2024

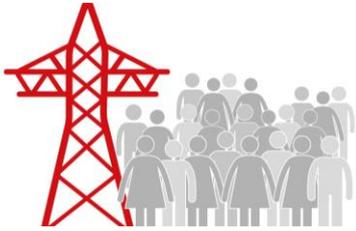


De gauche à droite :

Installation de transmission d'énergie, haute tension. ©GIZ

Région cible, région de la CEDEAO. ©GIZ

Illustration e-forum/ plateforme d'échange des sociétés de distribution d'énergie de la région CEDEAO. ©GIZ/ ProCEMII



De gauche à droite :
Illustration du marché régional de l'électricité.
Installation solaire PV.
Un formateur et une professionnelle formée/ Formation sur les mini-réseaux d'énergies propres. ©ProMERCII

La stratégie de développement des capacités du programme implique le développement des capacités à trois niveaux : individuel (compétences techniques et de gestion des acteurs clés du marché), organisationnel (amélioration des processus de prestation de services, nouvelles offres de services) et sociétal (dialogue entre les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile).

Champs d'intervention/ Résultats

Le ProMERC II intervient sur quatre principaux champs d'intervention :

Operationalisation du Marché régional de l'électricité

L'EEEOA, l'ARREC et d'autres acteurs clés du marché régional de l'électricité sont appuyés à développer et à implémenter les instruments et les processus nécessaires à la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du marché régional de l'électricité. Les instruments et processus élaborés sont introduits et utilisés par les institutions compétentes, ce qui conduira à terme à l'amélioration du cadre institutionnel, légal et réglementaire pour le fonctionnement du marché régional de l'énergie et l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau.

Les instruments importants dans ce contexte sont le modèle régional de tarification du transport, les codes marchés, les codes de comptage, les codes de raccordement et codes de planification.

Renforcement de la performance opérationnelle des sociétés d'électricité

L'intervention consiste à améliorer la performance opérationnelle des sociétés d'électricité et à leur permettre de participer activement au marché régional de l'électricité. Les sociétés d'électricité sont accompagnées dans l'évaluation de leurs déficits, dans l'élaboration d'une stratégie régionale visant à optimiser leur potentiel technique et économique et dans la prise de mesures visant à améliorer leurs performances opérationnelles à travers des plans d'action spécifiques. Ainsi, les sociétés d'électricité sont accompagnées afin d'être perçues comme des partenaires commerciaux fiables sur le marché régional de l'électricité.

Amélioration des conditions-cadres pour l'expansion des énergies renouvelables, y compris les systèmes de stockage d'énergies par batteries (SSEB)

Les institutions partenaires régionales et nationales clés sont appuyées dans l'élaboration d'instruments clés visant à améliorer

les **cadres techniques, juridiques et réglementaires pour l'expansion des centrales d'énergies renouvelables** et des **systèmes de stockage d'énergie par batteries (SSEB)** raccordés au réseau.

L'introduction et l'application de ces instruments garantissent ainsi une expansion respectueuse du climat et socialement responsable des centrales électriques d'énergies renouvelables et des SSEB, conformément aux normes internationales.

Les principales activités de ce volet sont, d'une part, la mise en œuvre du programme du *Corridor Ouest Africain d'énergies propres (WACEC)*, y compris son programme intégré de développement des capacités et, d'autre part, l'élaboration d'un plan d'investissement à moindre coût et de cadres réglementaires pour le déploiement de SSEB dans le réseau interconnecté de l'EEEOA.

Amélioration de l'offre de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du marché régional de l'électricité

Le **réseau des centres d'excellence régionaux** de l'EEEOA et d'autres institutions de formation régionales sont renforcés en vue de développer et de mettre en œuvre des cours de formation technique et non technique (en ligne) de haute qualité et axés sur la pratique pour les acteurs du secteur de l'énergie dans la région de la CEDEAO. Les compétences techniques et méthodologiques-didactiques des formateur-ric-e-s sélectionné-e-s sont perfectionné-e-s dans le cadre de cours spéciaux de formation des formateurs.

Les acteurs bénéficiant de ces cours seront en mesure de gérer efficacement le marché de l'électricité et de mettre en œuvre des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

L'intégration de la dimension de genre et la prise en compte des femmes formatrices et femmes professionnelles dans les cours de formation font partie intégrante du programme (exemple, l'élaboration d'un manuel succinct pour l'évaluation de la dimension de genre dans les projets d'énergie renouvelable raccordés au réseau).

D'autres activités principales sont entre autres, la mise en œuvre du *Système de certification de la CEDEAO pour les compétences en Energies Durables* en collaboration avec le CERECEC et des centres d'examen et de formation, ainsi que l'opérationnalisation du programme WACEC en coopération avec la *Banque Africaine de Développement*.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices

Bonn et Eschborn, Allemagne

Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)
08 BP 1132 Tri Postal

Cotonou/ Bénin
T +229 21 31 76 49
procem@giz.de
www.giz.de

Auteur

Assani-Massourou Dahouenou

Conception

Brunelle Padonou

Mise à jour

juillet 2023

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAÏN



ECREEE
Towards Sustainable Energy



Sur mandat du

Ministère fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Division

Afrique de l'Ouest II, Madagascar

L'adresse des bureaux BMZ

BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-2501
--	---